

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 14 mars 2023, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Benoit COLIN, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

Excusés : Pierre GRANDCLEMENT pouvoir à Grégoire LONG ; Didier BERREZ pouvoir à Laurence MAS

Le secrétariat a été assuré par : Emmanuel ANGONIN

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 17	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Club d'escalade Jura Sud - Autorisation d'utilisation de la falaise du Mont Robert

- Considérant la pratique de l'escalade proposée par le club Jura Sud Escalade depuis plusieurs années sur le site du Mont Robert ;
- Considérant l'intérêt de ce site pour cette pratique puisqu'il propose environ 80 itinéraires de tous niveaux aux 62 adhérents que compte le club ;
- Vu l'audit du site réalisé par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité territorial du Jura, ainsi que les fiches de suivi entretien pour les années 2021 et 2022 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DECIDE** de reconduire l'autorisation d'utilisation de la falaise du Mont Robert située sur la parcelle communale cadastrée section AC n°114 par le Club d'escalade Jura Sud.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir et relatives à cette autorisation.

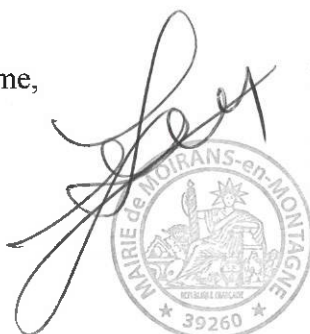
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de Séance



Fait et délibéré.....

Le Maire,
Grégoire LONG



MAIRIE de MOIRANS-en-MONTAGNE
39260